



Mairie de Lampaul-Guimiliau

Le Maire de Lampaul-Guimiliau

À

Mesdames et Messieurs les conseillers
municipaux

Nos Réfs : JYP/QP

Objet : Convocation au Conseil municipal du 3 mars 2026

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Mardi 3 mars 2026 à 19 heures en mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Comptes financiers uniques 2025 (Présentation)
- ✓ Affectation des résultats 2025 (Présentation)
- ✓ Taux des taxes locales 2026
- ✓ Budgets primitifs 2026
- ✓ Demande de subvention à la DRAC, à la Région et au CD29 pour la restauration des retables
- ✓ Cession de la parcelle cadastrée section E1 n° 2421 au lieu-dit « Pont Croix »
- ✓ Déclassement et cession des parcelles cadastrées section AC n°DP1 et DP2 au lieu-dit « Pengoaziou »
- ✓ Motion du SDEF pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité
- ✓ Informations dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire
- ✓ Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Maire,
Jean-Yves POSTEC

PJ :

- ✓ Dossier de séance
- ✓ PV de la séance du CM du 27.01.2026
- ✓ États préparatoires des CFU 2025 et BP 2026

